



RESACOOOP

RÉSEAU RHÔNE-ALPES D'APPUI À LA COOPÉRATION



Comment piloter un projet en eau et assainissement ?

19 mai 2011



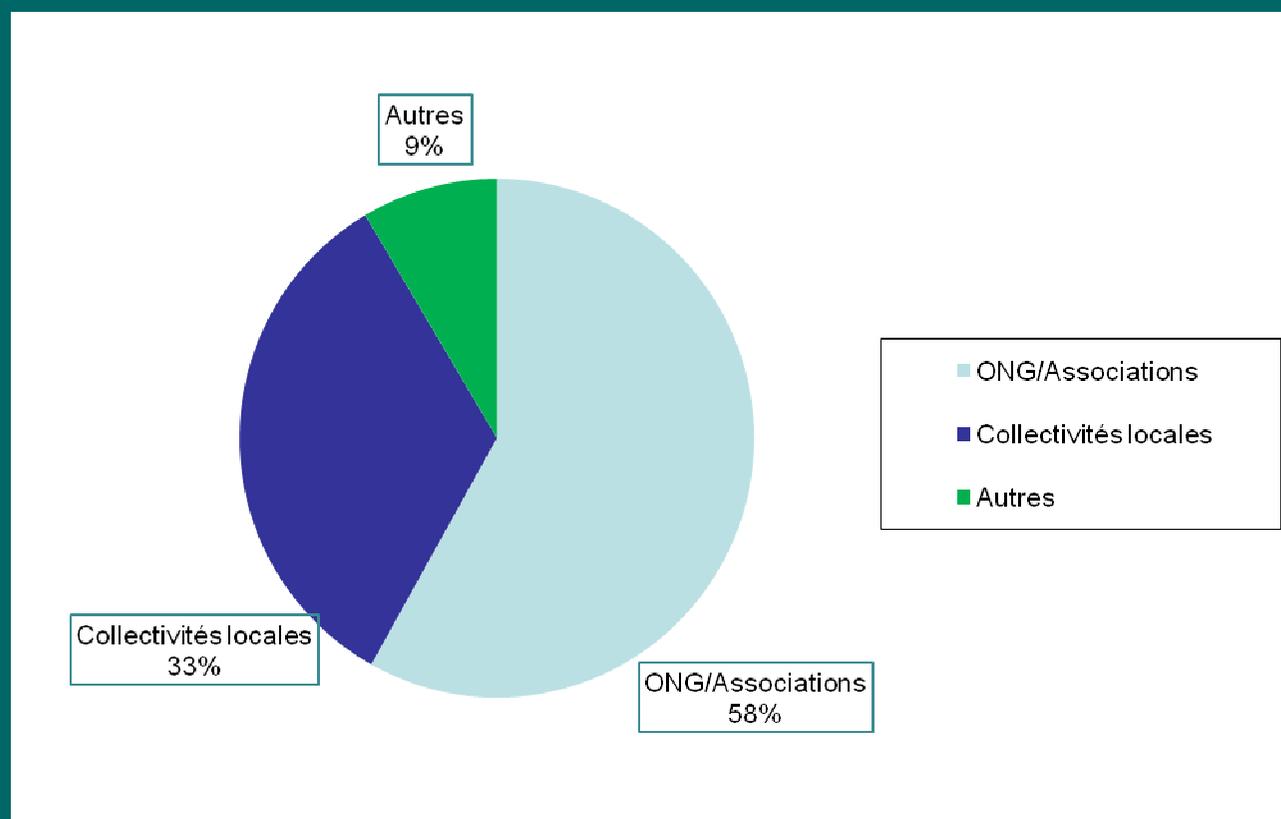
- 161 actions identifiées en eau et d'assainissement (base de données RESACOOOP)
- Soit environ 10% de la totalité des projets répertoriés

Qui sont les acteurs ?

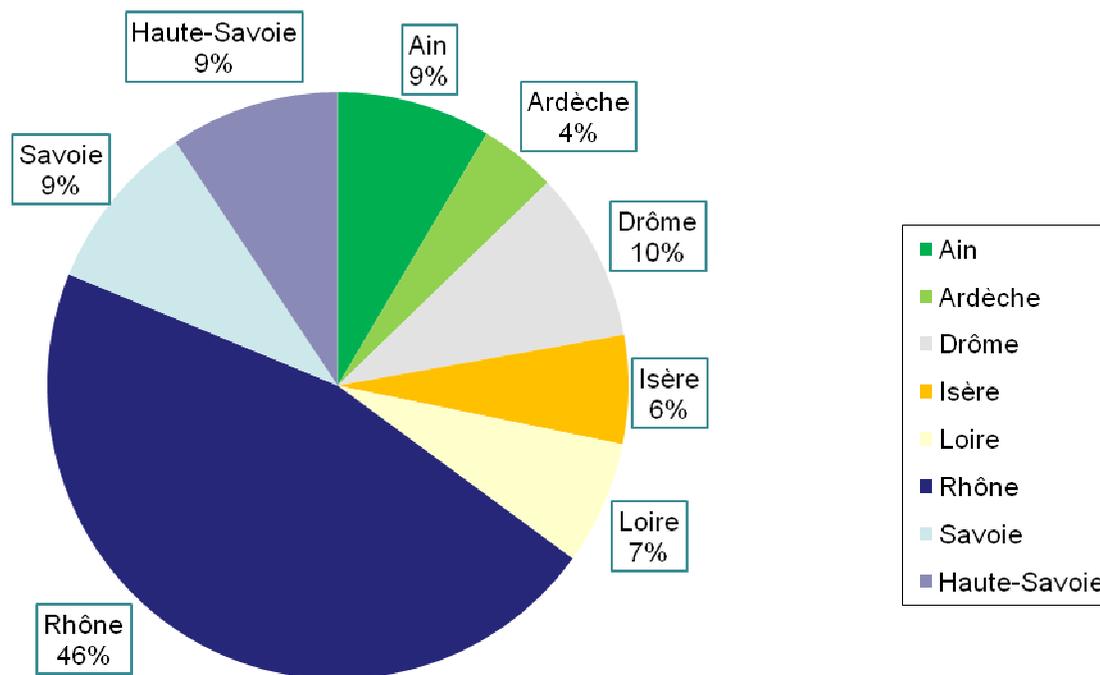
117 acteurs identifiés comme agissant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement :

- 68 ONG/associations
- 39 collectivités locales (y compris les comités de jumelage et les intercommunalités)
- 10 autres acteurs (établissements scolaires, organisations d'éducation populaire, etc.)

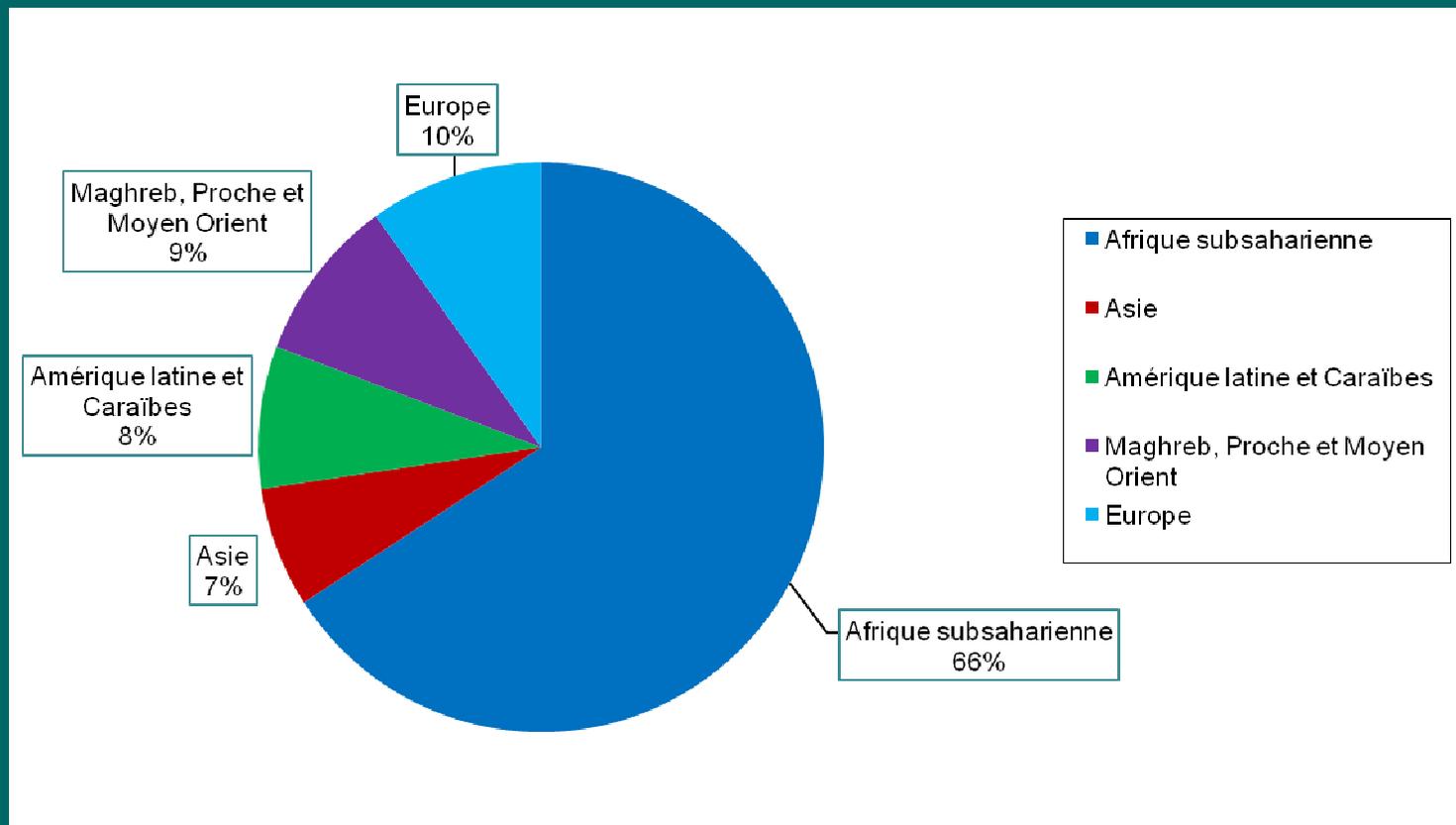
Répartition des actions par type d'acteur



Où sont-ils en Rhône-Alpes ?



Où sont menées les actions ?



Enquête sur le pilotage des projets eau et assainissement

- Méthode : envoi d'un questionnaire aux organisations rhônalpines de la base de données RESACOOOP
- 27 réponses dont 21 associations, 3 collectivités et 3 comités de jumelage

Les types de projet

- La plupart des projets concernent l'approvisionnement en eau potable
- Moins de projets d'assainissement malgré la préoccupation des acteurs ; difficultés à les faire financer ; quelques projets de latrines couplés à une sensibilisation à l'hygiène
- Collectivités : principalement projets d'AEP et assainissement; un cas de financement d'étude pour un schéma d'assainissement d'une commune

Qui assure le suivi des activités ?

- Salariés ou bénévoles de l'organisation rhônalpine (sur place et au siège)
- Partenaires locaux :
 - Comités de gestion de l'eau
 - Autorités locales (par ex. équipes municipales)
 - Relais locaux : niveau villageois + niveau provincial
- Commission de suivi composée des intervenants financiers et techniques
- Bureau d'études pour une collectivité

Comment ?

- Souvent, suivi par l'organisation française en collaboration avec les relais locaux :
 - Déplacements sur le terrain
 - Comptes-rendus, rapports réguliers du « terrain »
- Dans un cas, suivi dans le cadre d'un Programme de développement communal

Difficultés pour assurer le suivi

- Difficulté dans certains partenariats : mauvaise compréhension mutuelle due à un manque de communication
- Manque de compétences des membres des Comités de gestion, des entreprises locales
- Sentiment d'un manque de volonté politique des autorités locales
- Dissension entre les bailleurs et les acteurs locaux (1 cas)

Difficultés (suite)

- Difficultés financières : coûts des déplacements, des communications, etc.
- Difficultés techniques liées aux spécificités du terrain
- Difficultés méthodologiques pour la mise en œuvre du suivi
- Quelle répartition des rôles entre acteurs français (collectivités/opérateurs) ? (1 cas)

Besoins spécifiques

- Outils méthodologiques SIMPLES de suivi-évaluation
- Besoin d'accompagnement avant et pendant le projet
- Disposer d'éléments comparatifs, possibilité de confronter sa méthode avec d'autres approches
- Connaître ce qui se fait sur la zone pour éviter les doublons

Besoins spécifiques (suite)

- Comment comprendre et analyser les besoins spécifiques des populations ?
- Comment impliquer les habitants d'un point de vue financier sur la gestion de l'eau dans le temps ? (souci de pérennité)
- Comment permettre l'accès à l'eau pour tous en milieu très défavorisé ?
- Comment financer localement un service public de l'eau ?